



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Cellule juridique

(Annexe n°2)

## Election du Président de l'Université Bordeaux Montaigne

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Scrutin du mercredi 25 mars 2020

☞ Je, soussigné (e) .....

Déclare être candidate (e) à l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne, qui se déroulera le mercredi 25 mars 2020.

La présente candidature doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée au secrétariat de la Direction Générale des services contre accusé de réception à l'adresse suivante :

Université Bordeaux Montaigne  
Direction Générale des Services  
Bât. Adm – 1<sup>er</sup> étage – bureau Adm 107  
Domaine universitaire  
33607 Pessac

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de de 14h00 à 17h00.

➤ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au:

**Jeudi 5 mars 2020 - 17h00.**

(délai de rigueur)

☞ Sont à joindre à l'appui de la candidature un curriculum vitae (C.V.) et une profession de foi.

➤ Les électeurs (membres du conseil d'administration) seront destinataires, par voie électronique, du C.V. et de la profession de foi.

➤ Cette dernière sera publiée sur le site internet de l'Université Bordeaux Montaigne.

☞ Préciser si vous souhaitez que votre C.V. soit publié sur le site internet de l'université :

oui.  non.

Fait à ....., le .../.../.....

Signature: